CONTRAT DE LOCATION – FOYER RURAL

Entre les soussignés :

La Commune d'AUNEUIL, représentée par son Maire, Robert CHRISTIAENS, et autorisé par délibération en date du 21 mars 2008.

D'une part,

Et

M. Mme ou Melle :
Sté / Association :
Adresse :
Tel :

D'autre part,

Il est convenu et arrêté la location du Foyer Rural d'Auneuil

La location prendra effet le : à : 13 heures 45
La location s'achèvera le : à : 13 heures 45

OBJET DE LA LOCATION

- Type de manifestation : ……
- Nombre de personnes : ……
- Nombre de tables : ……
- Nombre de chaises : ……
- Utilisation cuisine : oui ❒ non ❒

Partie réservée à l'administration

Pour un montant total de : **163.15 €.**
Caution : 153 €
Arrhes : 32.63 €
(chèques à établir à l'ordre du Trésor Public)

Solde : 130.52 € - Réglé le ……

Le locataire devra restituer les locaux en parfait état.

Les clés seront remises au locataire au moment de la prise de possession des locaux,
Le : à :13 heures 45, après état des lieux avec un responsable communal en échange d'une caution. Ce contrat est à présenter au responsable communal pour la remise des clés.
Les clés seront rendues au responsable communal au moment de l'état des lieux :
Le : à : 13 heures 45.

Le locataire soussigné reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Foyer Rural et qu'il en possède un exemplaire qu'il a signé et approuvé.

Fait à AUNEUIL, le

Le Locataire, **Le Maire d'AUNEUIL,**

Robert CHRISTIAENS.

This PDF was created using Adolix PDF Converter PRO . Register to remove this watermark!